ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MANCHE

Boîte postale 600 – 50010 SAINT-LÔ-EN-COTENTIN CEDEX – Tél. (33) 57.15.17

103, rue Maréchal-Juin (rue de Bayeux) • ouvert de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30 • le samedi, ouvert seulement jusqu'à 17 h.
– fermé le samedi en juillet et août • Les collections, totalement détruites en 1944, sont en cours de reconstitution partielle –

Saint-Lô, le 16 Février 1989

Pour information
Ces notes sur un Oratorien de la Manche
un peu encombrant
Avec mon fidèle et respectueux souvenir
Yves Nédélec

Monsieur,

Vous me demandez des renseignements sur le Conventionnel Luc-François Lalande, né à St-Lô le 22 juin 1741, mort à Paris le 27 février 1805.

Les notes de M. l'abbé J.-B.Lechat sur le clergé de la Manche au moment de la Révolution contiennent les indications suivantes que vient de me transmettre M. Jean-Jacques Leroy :

- Luc-François Lalande, alias Delalande
- né sur la paroisse St-Thomas de St-Lô (diocèse de Coutances)
- tonsuré à Avranches en 1752 par Mgr de Missy, évêque d'Avranches
- prêtre, Oratorien, maître ès-arts à Angers
- 1775-1783 : réside à Enghien (Communauté des Pères de l'Oratoire)
- 1785 : réside à Montmorency (Maison de l'Oratoire)
- 1785 : nommé curé de St-Sauveur-de-Bonfossé (probablement par l'abbé d'Aunay-sur-Odon ; le dernier connu est André-Balthasar d'Armand de Forest de Blacons, chanoine et doyen du chapitre de Vienne, vicaire général de Riez, nommé abbé d'Aunay en 1767, d'après G. Le Hardy, Aunay-sur-Odon, 1897, p. 245). La minuscule paroisse de St-Sauveur-de-Bonfossé a été réunie à la commune de St-Martin-de-Bonfossé en 1832 (canton de Canisy, arrondissement de St-Lô). Il est vraisemblable que Lalande n'ait pas pris possession de cette cure.

°

Je joins à cet envoi le texte sur Lalande qui figure dans le Dictionnaire des parlementaires de Robert et Cougny et dans le Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique, fasc.104, 1974.

Monsieur J.-J.LAFON
Chemin du Rebedech
33270 FLOIRAC

.../...

Le Dictionnaire des lettres françaises, XVIIIe siècle, Fayard, 1960, lui consacre quelques lignes et renvoie à deux ouvrages que je n'ai pas :

- Petite biographie conventionnelle, 1816. In-12
- P. Pisani, Répertoire biographique de l'épiscopat constitutionnel, 1907

Le texte de Rabbe, Dictionnaire des contemporains, 1836, est négligeable.

Il devrait être question de lui dans deux ouvrages du R.P. A.-M.-P. Ingold, Oratorien (que je ne possède pas) :

- L'Oratoire et la Révolution, Paris, 1885
- Les Pères de l'Oratoire qui ont été évêques, Paris, 1892.

G.Walter, Rép. de l'histoire de la Révolution, Travaux publiés de 1800 à 1940, t.2, Lieux, 1951, énumère (aux mots Meurthe et Nancy) quelques titres méritant l'examen :

- C.Constantin, L'Evêché de la Meurthe, t.1er (1789-1791), Nancy, Humblot, 1935, 846 p.
- A.Troux, La Vie politique dans la Meurthe (août 1792-oct.1795), Nancy, Thomas, 1936, 2 vol. in-4°
- Abbé E.Martin, Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de St-Dié, Nancy, Crépin-Leblond, 1903, 3 vol. in-8° (Rév. : t. 3, p. 81-223)
- etc.

°

Vous le faites naître le 22 juin 1741 à St-Lô. D'après Robert et Cougny, le D.H.G.E., etc., il serait né le 19 janvier 1732 (sur St-Thomas de St-Lô, d'après l'abbé Lechat).

Il n'est pas né en 1741 sur St-Thomas de St-Lô, ni sur Ste-Croix de St-Lô. On ne peut plus vérifier (depuis 1944) s'il est né sur N.-D. de St-Lô (1732, 1741), ou sur St-Thomas (1732), ou sur Ste-Croix (1732).

Le patronyme Lalande/Delalande était déjà représenté à St-Lô sous la Ligue par plusieurs familles.

°

Je ne connais pas de portrait de Lalande.

Veuillez agréer, Monsieur, je vous prie, l'expression de mes sentiments distingués.

Yves NEDELEC
Directeur des Services d'archives

Robert et Cougny, 3, 546
DICTIONNAIRE DES PARLEMENTAIRES

*

LALANDE (Luc-François), membre de la Convention, député au Conseil des Cinq-Cents, né à Saint-Lô (Manche) le 19 janvier 1732, mort à Paris le 27 février 1805, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et professa dans plusieurs établissements de cet institut l'hébreu et la théologie. Partisan des idées nouvelles, il défendit la constitution civile du clergé dans une Apologie des décrets de l'Assemblée nationale (Paris, 1791) qui eut trois éditions dans la même année et appela sur son auteur l'attention publique. Devenu premier vicaire de l'évêque métropolitain de Paris, Lalande fut bientôt appelé lui-même par le corps électoral de la Meurthe aux fonctions d'évêque constitutionnel de ce département. Mais la partie dissidente du clergé ne lui ménagea point les attaques : sa personne et ses doctrines furent visées dans plusieurs libelles, voire dans une pièce de théâtre, intitulée : La Prophétie accomplie, ou le Tartuffe moderne, drame en quatre actes, dont il était le héros. En 1792, il prononça dans la cathédrale

de Nancy l'éloge de Simoneau, maire d'Etampes, tué dans une émeute. Puis, le 5 septembre de la même année, il fut élu député de la Meurthe à la Convention, le 6e sur 8, par 268 voix (453 votants). Il vota dans cette assemblée avec le parti modéré et, lors du procès de Louis XVI, se prononça pour la réclusion. Il avait renoncé aux fonctions ecclésiastiques, lorsqu'il fut élu, le 23 vendémiaire an IV, au Conseil des Cinq-Cènts, comme député de l'Eure, par 129 voix (316 votants). Lalande y siégea jusqu'au 1er prairial an VI, et occupa ensuite l'emploi d'archiviste de la police. On a de lui quelques instructions et lettres pastorales, et une édition de la Grammaire hébraïque de Masclef.

— Né le 19 janv. 1732 à St-Lô. — Ev. de la Meurthe. — Elu le 11 mai 1791. —
Reçoit l'institution canonique du métropolitain le 26 mai 1791. — Sacré le 29 mai 1791
à N.-D. de Paris par J.-B. Gobel (év. de Paris), assisté de Jean-Pierre ~~Saurine~~
Saurine (Landes) et de Henri Grégoire (Loir-et-Cher). — Renonce le 7 nov.
1793. — Mort le 27 février 1805 à Paris (Dict. d'hist. et de géogr. eccl.,
fasc. 104, 1974)

le Père Luc François Lalande

M. M. 612 = Le Conf. Luc François Lalande, diacre, natif de St Lô, diocèse de Coutances, âgé de 23 ans, fils de Mr Thomas Lalande marchand et d'Anne Le Camus, ayant fait ses études d'humanités au collège de St Lô, sa philosophie et 3 ans de théologie dans l'Université de Caen, reçu à Paris le 7 Nov. 1755. Il ne peut payer pension mais il s'entretiendra.

N. 1624 de ma copie

M. M. 613, p. 49, N 196 = Luc François Lalande, né à St Lô, diocèse de Coutances, le 18 janvier 1732 reçu le 7 Nov. 1755, prêtre le 9 juin 1759

1756 Directeur à l'Institution d'Aix

1757 Saumur, préfet de pension et philosophe.

1759 Angers, logicien

1761 Montmorency, philosophe

1763 " théologien

1764, 65, 66 Lyon, théologien au collège de la Trinité.

1767 Montmorency, théologien pour nos confrères jusqu'à la fin.

Listes des Assemblées =

1764	Lyon collège de la Trinité Act.
1767	Montmorency
1770	"
1773	"
1776	"
1779	"
1782	"
1785	"
1788	"

Liste d'Avril 1790 = Luc François Lalande, théologien à Montmorency, 58 ans, entré en octobre 1755, prêtre le 9 juin 1759

Après la Révolution = il fut archiviste de la Police et fit des rapports avec Peuchet

Il renonce à ses fonctions d'évêque

Archives Nles = C 277 = Dossier 723 Notes et minutes pour la rédaction du procès-verbal de la Convention nationale. séance du 18 Brumaire.

Voir le même texte dans Delarc : l'Église de Paris pendant la Révolution T. II, p 425-426

Le citoyen Lalande, représentant du peuple et évêque du département de la Meurthe, a prononcé le discours suivant dont la Convention a ordonné l'insertion au Bulletin :

Sans l'opinion et la confiance publique, les Ministres du culte ne sont plus que des êtres inutiles ou dangereux ; et, comme il paraît qu'ils ne sont plus investis ni honorés de cette confiance, il est de leur devoir de quitter leurs places.

Voilà pourquoi je m'empresse d'annoncer à la Convention que, dans ce moment, je renonce pour toujours aux fonctions de l'épiscopat.

La démarche que je fais aujourd'hui, je l'ai déjà faite il y a plus d'un an, en donnant ma démission de l'évêché du département de la Meurthe ; mais les autorités constituées me pressèrent et firent les plus vives instances pour m'engager à continuer mes fonctions, parce qu'on s'imaginait que ma présence était encore utile pour combattre l'aristocratie et les prétentions extravagantes de la curie de Rome.

Ce motif ne subsiste plus aujourd'hui : l'aristocratie est anéantie et détruite, l'autorité du Pape est réduite à sa juste valeur. Éclairé par le génie de la Liberté, le peuple n'est plus esclave de la superstition et des préjugés. Je déclare donc encore une fois à la Convention que j'abdique pour toujours mes fonctions au ministère ecclésiastique et que désormais je ne veux plus avoir d'autre titre que celui de citoyen et de républicain français. Je n'en connais point qui puisse être aussi beau et aussi précieux. Je déclare donc désormais que je ne veux plus avoir d'autre objet que de répandre et propager partout les vrais principes de la Liberté, les dogmes éternels qui sont tracés dans le grand livre de la Nature et de la Raison ; ce livre où toutes les Nations peuvent lire et apprendre leurs devoirs ; ce livre qui, bien loin d'avoir besoin d'être augmenté, corrigé et commenté, doit servir à abréger, corriger et augmenter tous les autres. Si, à l'exemple de plusieurs de mes confrères, je ne remets point aujourd'hui sur le bureau mes lettres d'ordination, c'est que je les ai laissées à Nancy. Mais, au lieu de